

Le 24 juillet 2016

Destinataire :

Comité permanent des finances de la Chambre des communes  
finapbc-cpb@parl.gc.ca.

Expéditeur :

Conseil des entreprises sociales du Canada  
3702, rue Québec, bureau 2  
Vancouver (Colombie-Britannique)  
V5V 3K4

Madame, Monsieur,

Les entreprises à vocation sociale sont des entreprises communautaires qui vendent des biens ou des services à des fins sociales, culturelles ou environnementales; elles réinvestissent leurs profits à l'appui de ce but.

Le Conseil des entreprises sociales du Canada recommande et soutient fortement l'orientation économique et sociale déterminée au cours du processus de consultations prébudgétaires du Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

Les entreprises à vocation sociale sont actives dans toutes les régions du pays. Compte tenu de la nature profonde de leur but social, elles viennent en aide aux Canadiens, plus particulièrement en répondant aux besoins de groupes particuliers tels que les chômeurs, les peuples autochtones, les personnes souffrant d'une incapacité, les jeunes à risque et les personnes âgées.

Au cours de la dernière année, le gouvernement fédéral a entrepris une première démarche pour appuyer les entreprises à vocation sociale en vue de créer des communautés dynamiques et saines. Le budget fédéral de 2017 offre au gouvernement la possibilité d'améliorer grandement l'écosystème des entreprises à vocation sociale. Les entreprises à vocation sociale offrent une solution efficace, simple et rentable permettant aux communautés canadiennes de générer des retombées économiques et d'avoir une incidence sociale dans leur région.

Le CESC formule trois recommandations pour le budget fédéral de 2017 :

1. Mettre en œuvre une politique d'approvisionnement à caractère social.
2. Rehausser la capacité du secteur des entreprises à vocation sociale en matière de sens des affaires et de compétences.
3. Concevoir et mettre en œuvre un environnement stratégique qui soutienne les entreprises à vocation sociale.

Le récent sondage sur le secteur des entreprises sociales au Canada a obtenu les réponses de plus de 930 entreprises à vocation sociale du pays (<http://www.sess.ca/french/>).

Les résultats de ce petit échantillon d'un secteur plus vaste indiquent que :

- les entreprises à vocation sociale représentent une source d'emploi rémunéré pour plus de 31 000 travailleurs
- au moins 23 000 personnes, soit 60 % des travailleurs dans ces entreprises, souffrent d'une incapacité ou d'autres obstacles à l'emploi
- les entreprises à vocation sociale ont versé plus de 442 millions de dollars en salaires
- au moins 116 000 bénévoles y participent

Le CESC recommande que le budget fédéral de 2017 s'intéresse aux trois points suivants pour aider le secteur des entreprises à vocation sociale du Canada :

**Mettre en œuvre une politique d'approvisionnement à vocation**

**sociale** – Le budget fédéral de 2017 devrait ajouter une composante de valeur sociale aux marchés publics existants. L'approvisionnement à caractère social, les accords sur les avantages pour la collectivité (AAC) en matière de dépenses d'infrastructures et les outils d'approvisionnement similaires optimisent les retombées des dépenses des contribuables. Tous les processus d'approvisionnement ont un effet domino et des répercussions à l'externe. La politique et la pratique d'approvisionnement à caractère social permettent au gouvernement d'orienter de manière délibérée la création d'effets externes à caractère social, et ce, sans coût supplémentaire.

Selon une analyse récente d'Ernst & Young sur la rentabilité financière du capital investi pour les entreprises à vocation sociale, l'emploi direct par Atira Property Management a prouvé que pour l'année 2012-2013, chaque dollar investi pour l'embauche de personnes faisant partie d'un groupe d'emploi ciblé a donné lieu à un rendement social du capital investi s'élevant à 3,32 \$. En incluant dans le calcul du rendement social du capital investi les avantages tirés par Atira en tant qu'organisation (plutôt que de se concentrer seulement sur le groupe d'emploi ciblé), le rapport coûts-avantages augmente à 1 pour 3,69 dollars <http://www.atira.ca/sites/default/files/APMI%20SROI%20Report.pdf> (en anglais)

**Rehausser la capacité du secteur des entreprises à vocation sociale en matière de sens des affaires et de compétences**

– Les mesures initiales prises au cours de l'année dernière consistant à soutenir la capacité des entreprises à vocation sociale en affaires s'est révélée très prometteuse; toutefois, ces programmes et ces efforts doivent être intensifiés et accélérés. Le budget fédéral de 2017 devrait orienter ISDE, AANC, EDSC et d'autres ministères, et leur fournir le financement nécessaire pour qu'ils offrent la totalité de leurs services d'investissement et d'expansion des entreprises à l'ensemble des secteurs des entreprises, particulièrement en élargissant leur portée et en offrant la totalité de leurs services au secteur des entreprises à vocation sociale.

**Concevoir et mettre en œuvre un environnement stratégique qui soutienne les entreprises à vocation sociale –**

Les entreprises à vocation sociale sont souvent constituées en personne morale à titre d'organismes à but non lucratif, et nombre d'entre elles sont des organismes de bienfaisance enregistrés. Le cadre stratégique actuel de l'Agence du revenu du Canada est flou et ambigu, en plus d'avoir un effet dissuasif pour de nombreux gestionnaires et conseils d'administration chargés de leur organisation. Le budget de 2017 devrait enjoindre au ministère des Finances de diriger les efforts visant à apporter une solution à ces problèmes dans le but d'instaurer un environnement stratégique qui encourage la diversification des revenus des organismes à but non lucratif et le rehaussement du service de mission par le truchement des activités des entreprises à vocation sociale.

Après examen, on a établi que les lois et règlements autorisent plus de 90 % des programmes fédéraux concernant les petites et moyennes entreprises à servir les organismes à but non lucratif et les modèles d'entreprises hybrides (c'est-à-dire les entreprises à vocation sociale). Les seules restrictions qui s'y appliquent relèvent de la pratique, de la culture et du mandat.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président du conseil d'administration du CESC,

David LePage

david@asiccc.ca

Conseil d'administration du Conseil des entreprises sociales du Canada

- Caroline Arcand, directrice administrative du Groupe Convex, Hawkesbury (Ontario)
- Marty Donkervoort, Faculty of Business and Economics, Université de Winnipeg (Manitoba)
- Norman Greenberg, administrateur d’Affirmative Ventures Association, Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
- Andy Horsnell, cofondateur de Common Good Solutions Inc., Halifax (Nouvelle-Écosse)
- Anne Jamieson, gestionnaire principale de Toronto Enterprise Fund, United Way Toronto, Toronto (Ontario)
- David LePage, directeur à Accelerating Social Impact CCC, Ltd. (ASI), Vancouver (Colombie-Britannique)
- Penelope Rowe, directrice générale de Community Sector Council Newfoundland and Labrador, St. John’s (Terre-Neuve-et-Labrador)
- Jonathan Wade, directeur à Social Delta, Ottawa (Ontario)